

Cérémonie des vœux de la municipalité

10 janvier 2020

Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,
Aubinoises et Aubinois,

On ne peut débiter cette cérémonie sans évoquer la mémoire de mon prédécesseur, l'ami de beaucoup d'entre nous Michel RETIF, décédé brutalement début septembre. Il m'est bien difficile de vous faire l'inventaire à la Prévert des réalisations faites durant ses 4 mandats de maire, d'autant que sa modestie se serait mal accommodée d'un long discours. Bien que de nature discrète, sa disparition laisse un grand vide. Au nom de tous les Aubinois, merci Michel et repose en paix. Tout en pensant fortement à lui, je vous invite à lui consacrer un moment par vos applaudissements. Merci

Malgré cela la vie continue.

Nous voici donc réunis une fois de plus pour ce moment traditionnel qu'est la cérémonie des vœux. Un moment d'abord sérieux puis convivial.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble du conseil municipal, mes meilleurs vœux pour l'année 2020. Qu'elle vous apporte la joie, la santé, la réussite dans vos projets personnels et professionnels. Qu'elle soit bienveillante avec ceux qui ont vécu des moments douloureux en 2019. Mais surtout qu'elle vous permette de vivre de nombreux moments de partage, d'amitié, de convivialité, avec vos proches, votre famille car là est la vraie richesse. Ces bons vœux vont également à nos forces vives et nos associations

Je tiens particulièrement à saluer les 22 élus qui m'ont accompagné durant ces 6 années. A chacun d'entre vous, je présente, également, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets personnels et familiaux, ainsi qu'à celles et ceux qui vous entourent. A la mi-mars qui vient, certains d'entre vous arrêteront et d'autres continueront l'aventure de la vie d'un conseiller municipal. Quelle que soit votre décision, sachez chers amis que j'ai pu compter sur vous, sur votre dévouement, votre énergie, votre disponibilité maximum. Nous formons un groupe uni ayant comme seule ambition l'intérêt général pour faire avancer les projets pour vous, pour nos enfants, pour notre commune. De même je remercie vos conjoints respectifs en supportant vos absences qui parfois s'avèrent régulières. Sans leur soutien, cette mission serait difficile à vivre.

Les années précédentes, lors des cérémonies des vœux, j'évoquais mes inquiétudes face à la montée des égoïsmes, la tentation du repli sur soi et les dangers d'une Europe plus divisée que jamais.

Comme une longue litanie, je dénonçais aussi les actes barbares des attentats aveugles que nous connaissons depuis 2015. Ne pas évoquer ces sujets aujourd'hui serait faire le constat que tout est désormais derrière nous, loin s'en faut. Régulièrement, des concitoyens lambda sont touchés et des familles endeuillées par le terrorisme. Comment non plus ne pas évoquer cette terrible dérive de nombreux pays à travers le monde qui font le choix des extrêmes pour diriger leurs destinées. Nous avons souvent regardé cela de loin derrière notre écran de télévision, car ces pays se situent en Amérique du sud, en Asie ou encore en Afrique. Aujourd'hui ils sont nos voisins et de plus ils sont membres de notre communauté européenne.

Le vote aux élections européennes avec la montée du nationalisme sur fond de crise migratoire d'un côté et celle des verts sur fond de réchauffement climatique de l'autre est un non-réponseaux véritables enjeux qui s'y jouent, à savoir :

- Celui d'une Europe forte capable de peser de tout son poids, de toute sa puissance économique, de sa technologie et de son savoir faire face aux grandes puissances et aux pays émergents qui eux ne rêvent que de se partager le monde,
- Celui surtout d'une Europe qui nous apporte la paix, première intention de ses pères fondateurs.

D'autres étapes sont évidemment à construire, notamment celle d'une Europe cohérente aux niveaux social et fiscal, ou plus protectrice en matière de sécurité.

La pression migratoire d'aujourd'hui est sans commune mesure avec celle qui nous attend dans quelques décennies. On pourra mettre, tout le long de nos frontières, de gros bras fussent-ils habillés de noir, voire le crâne rasé. Même eux n'y pourront rien face au désespoir de ces millions de gens qui fuiront leur pays, leur continent, pour les raisons entre autres :

- De changement climatique,
- De pillage des ressources de leur pays par les pays développés ou en voie de développement,
- Des politiques totalitaires de leurs dirigeants.

Tous ces sujets doivent être traités ensemble dans leur globalité et non thème par thème en privilégiant ceux qui nous sont chers.

Au niveau national, les colères que l'on entend, que l'on a entendues, disent souvent le sentiment d'abandon des citoyens. Le sentiment de ne pas être traité à égalité ; par exemple quand on vit en campagne, ou quand on est résident d'une grande ville ou d'une grande métropole. Mais dans l'immédiat, au niveau national, il nous faut coûte que coûte reprendre le dialogue, renforcer ce qui fonde notre démocratie : la participation, la médiation et la négociation.

Pourtant je suis de ceux qui pensent que notre pays doit se réformer, sans pour autant remettre en cause l'efficacité de notre système social basé sur la solidarité. Mais pour cela, il faudra surmonter nos divisions, nos penchants corporatistes et sortir d'un dialogue social toujours arc-bouté sur un rapport de force.

J'arrête là mon petit couplet politique, mes analyses de petit maire, mais vous en avez l'habitude et, je vous rassure, vous n'êtes pas obligés évidemment de tout partager.

Juste un dernier petit mot sur notre environnement, notre planète et la nécessaire prise en compte du dérèglement climatique qui s'installe de plus en plus et qui génère de terribles catastrophes. On ne peut plus dire : ça n'arrive qu'aux autres !

A ce titre, nous devons tous par notre action quotidienne, relever ce défi de l'environnement. Des comportements, des petits gestes, de nouvelles formes de consommation, des méthodes de déplacements et de productions repensées apporteront leur pierre à l'édifice et permettront de laisser à nos enfants une planète vivable. Pour gagner cette bataille, l'écologie doit être une façon de vivre et non pas un parti politique en tant que tel.

Revenons à Saint-Aubin-des-Châteaux.

- ✓ Ceux qui défendent avec conviction l'intérêt général, je les écoute, je les entends.
- ✓ Ceux qui défendent avec sincérité leur propre intérêt, je les écoute, je les respecte.
- ✓ Ceux qui défendent leur propre et unique intérêt au détriment d'un intérêt général ne font que renforcer notre envie de se battre pour l'intérêt général.

A la lecture de ces phrases découvertes par hasard dans un éditorial, le rapprochement avec une affaire nous concernant, la vente de la propriété POPPE, fut instantané.

Certes l'intérêt général peut avoir une signification différente d'un individu à l'autre, mais quand elle est soutenue par 750 concitoyens, quand elle est le fil d'Ariane de l'esprit des élus dans leur fonction, quand elle est la conviction première de tous employés communaux, sa signification ne peut être que celle définie dans le Larousse qui dit « **conception de ce qui est bénéfique à l'ensemble des membres d'une communauté** ». Le recours judiciaire contre notre volonté de préempter est la parfaite contradiction de cette définition.

Les collectivités locales ont 3 possibilités pour acquérir des biens à savoir :

- A l'amiable comme tout un chacun,
- Par préemption après notification par le notaire suite à la signature de tout compromis de vente,
- Par expropriation après avoir obtenu une Déclaration d'Utilité Publique.

La mise en vente de la propriété POPPE vers la fin mars 2019 n'a pas fait réagir instantanément les élus auprès des vendeurs pour différentes raisons :

- Monter un projet pour justifier l'acquisition et le valider en conseil municipal,
- Prévoir le financement le cas échéant et avoir l'aval du trésorier. Les sommes engagées étant conséquentes (220 000€ + frais),
- Respecter le parcours administratif obligatoire (et notamment l'estimation des domaines...).

Etre à la une des journaux à plusieurs reprises pour cette affaire ne donne pas forcément une bonne image des acteurs de ce différend. Afin d'y remédier, le porteur du recours a été invité récemment à 2 reprises, par la commission qui élabore le P.L.U. afin qu'il puisse présenter son ou ses projets. Sa non-venue aux 2 invitations motivées par des excuses tardives, que je qualifierais de fallacieuse, démontre les difficultés de communication entre les parties.

La création du collectif et la mobilisation qu'elle a entraînée est bien plus qu'un soutien à ce projet porté par les élus, mais une véritable prise de possession des lieux et c'est tant mieux. Quelques mois plus tard et donc avec plus de recul, les multiples projets pouvant être réalisés sur cette propriété seraient une occasion unique de rejoindre, de booster notre centre bourg.

La révision générale du plan local de l'urbanisme est en cours depuis juin 2017. Les 18 premiers mois furent une succession de démarches administratives. La commission P.L.U. qui travaille sur le nouveau projet, est composée de 12 membres et s'est réunie une vingtaine de fois durant les 13 derniers mois.

Comme déjà dit et écrit à de multiples occasions, l'évolution réglementaire réduit énormément les pouvoirs des collectivités lors de l'élaboration des nouveaux P.L.U.

Le P.L.U. actuel permettait la réalisation d'environ 110 constructions hors agglomération. Aujourd'hui seulement 65 ont été réalisées sur ces terrains en campagne. Reste donc une quarantaine de terrains non utilisés pour différentes raisons, et qui ne sont plus constructibles aujourd'hui car le sursis à statuer a été instauré.

Dans le P.L.U. en cours d'élaboration qui devrait être validé au cours du troisième trimestre 2020, au grand dam d'un certain nombre d'entre vous, il n'y aura plus aucun terrain constructible hors du centre de l'agglomération et la zone de Mauny -qui est sous maîtrise foncière communale- conformément au plan d'aménagement élaboré. Avec un peu d'humour, on pourra dire que l'on a résolu la moitié du problème. Avec l'ancien P.L.U. on avait des mécontents et des jaloux et avec le nouveau on n'aura plus de jaloux.

La réussite ou non de ce nouveau P.L.U. ne sera visible que dans plusieurs années. Souhaitons qu'il soit aussi efficace que celui en place actuellement car il a permis une évolution régulière de la population Aubinoise dont le chiffre officiel retenu pour 2020 est de 1795, contre 1777 l'an dernier et 1510 en 2006.

Puisque que l'on parle population, je vous rappelle qu'à partir du 16 janvier va se dérouler le recensement. Trois agents récemment recrutés vont sillonner SAINT-AUBIN pour vous rencontrer. Merci pour l'accueil que vous leur réserverez. De plus je vous encourage fortement à répondre par internet au questionnaire qu'elles déposeront dans votre boîte aux lettres. La confidentialité de vos réponses est assurée.

Parallèlement à l'élaboration du P.L.U., nous avons réalisé l'inventaire bocager avec le concours des techniciens du défunt Syndicat de la Chère. Le diagnostic de l'inventaire présenté à la commission ad hoc montre un linéaire de haies équivalent à 500 km. Celui-ci va être joint au P.L.U. et sera suivi par une commission constituée de 10 membres venant de différents milieux socio-économiques de la commune qui a lui-même rédigé le règlement.

A l'heure de faire le bilan, je crois que l'équipe municipale n'a pas à rougir de ce qu'elle a fait. Sans vouloir et surtout sans pouvoir vous démontrer que les engagements développés par les programmes respectifs sont réalisés. L'essentiel pour une collectivité comme la nôtre est que les élus soient prompts à répondre avec pertinence aux besoins de ses habitants. Le conseil en place actuellement aura le budget 2020 à voter avant la mi-mars. Ce budget devra tenir compte des projets déjà en partie financés à savoir l'aménagement de l'arrière de l'espace castella, la construction de vestiaire au terrain des sports, la réfection des réseaux eaux usées et pluviales de la rue de vigne. L'élaboration du document unique des services municipaux, outil obligatoire, à mettre en place par toute entreprise pour la prévention des risques professionnels, donnera l'occasion de remettre à plat, de corriger, d'organiser et de hiérarchiser le fonctionnement de tous nos services communaux.

Par ailleurs, le chantier éolien au sud de la commune va être livré de ses premières machines courant mars.

J'ai toujours pensé que le temps donné aux autres était de l'épanouissement donné à soi. S'impliquer dans la vie locale et dans l'action publique, au risque d'y sacrifier un peu de vie personnelle, est une chose exigeante mais passionnante. Il est de notre rôle de maire d'encourager les vocations de toute génération, de toute femme et de tout homme représentant la diversité de notre société. C'est pour cela que, dès ma décision prise de se postuler, je l'ai annoncé pour lever toute ambiguïté et donner le temps aux futurs candidats de se préparer.

L'équipe municipale et moi-même, ainsi que tous les employés municipaux sommes là pour vous épauler, vous entendre, pour entreprendre les actions, décider des équipements et des services à mettre à votre disposition pour bien vivre ensemble à SAINT AUBIN DES CHÂTEAUX.

En cette période pré-électorale. La cérémonie des **vœux** peut être organisée « à partir du moment où ces actions ont un caractère traditionnel et ne sont pas assortis d'éléments destinés à influencer les électeurs ». Concrètement, cette cérémonie ne doit pas être différente et ne doit pas mobiliser plus de dépenses que les années précédentes. Dire que l'on sera à un toast ou une bouteille près, il ne faut peut-être pas exagérer.

Si tout le bonheur du monde est dans l'inattendu, je vous souhaite donc chers Aubinoises, chers Aubinois une multitude de petites et grandes surprises, ainsi que la santé et l'optimisme pour en profiter en 2020.

Daniel RABU, Maire.